



COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION
20/01/2025

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 3
Votants : 26

Pour : 25
Abstention : 1
Opposition :

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le vingt janvier dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du quatorze janvier 2025 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (22) : MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Curtius, Faure-Pinault, Gailland, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés avec pouvoir (4) : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Laville), M. Michelon (pouvoir à M. Peverelli), M. Vallon (pouvoir à Mme Valla).

Excusés (2) : Mme Gaillard, M. Gleyze.

Absente (1) : Mme Keskin.

Secrétaire : Mme Mazellier

Objet : Cession de la parcelle communale cadastrée BX510 à Monsieur et Madame FARGIER André

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2241-1 et suivants relatifs à la gestion des biens communaux ;

Vu la délibération n°91 du conseil municipal du 27 septembre 2022, approuvant le déclassement et la désaffectation du domaine public d'une emprise d'environ 60 m² correspondant à l'accès d'une maison située 68 rue de la résistance ;

Vu le plan de division référencé DOS-2022-141, rédigé par Sylvain VARENNE, géomètre-expert, en date du 06 avril 2023 ;

Vu la saisine en date du 3 avril 2024 pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2022-07319-19156 de la direction départementale des finances publiques de la Loire, en date du 11 avril 2022, fixant le prix du mètre carré à 63 euros (soixante-trois euros) hors taxe et hors droits ;

Considérant la demande formulée par Monsieur et Madame FARGIER, indiquant leur souhait d'acquérir la parcelle cadastrée BX510, d'une contenance de 63 m² appartenant à la Commune, mitoyenne de sa propriété ;

Considérant que le prix de vente convenu avec l'acquéreur est de 3 420 € (trois mille quatre cent vingt euros) ;

Considérant que la commune prend à sa charge les frais de géomètre et les frais de notaire ;

Considérant que l'acquéreur a avancé les frais de géomètre à hauteur de 1 020€ TTC qui lui seront remboursés sur la base de la facture FAC-2023-040 ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, de vendre la parcelle cadastrée BX 510, d'une superficie totale de 63 m² à Monsieur et Madame FARGIER, domiciliés au 68 rue de la résistance à Le Teil, contre la somme de 3 420 euros.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

22 JAN. 2025

S²LOW

ID : 007-210703195-20250120-DELIB2025_008-DE

PRÉCISE, que tous les frais nécessaires à l'exécution de la présente demeurent à la charge de la commune. Les frais de géomètre déjà réglés par l'acquéreur seront remboursés par la commune et déduits du montant de l'acquisition.

DONNE POUVOIR au Maire ou à défaut, à Monsieur Bernard NOËL, Adjoint à l'Urbanisme, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Noëlle MAZELLIER



Tableau des parcelles				
avant division		après division (n° du Document d'Arpentage 2969Y)		
Domaine public	63ca	a	BX n° 510	63ca
				Partie du domaine public de la commune de Le Teil cédée à l'indivision FARGIER

Département de l'Ardèche
Commune de Le Teil

Cadastre : BX n° 510
(anciennement Domaine Public)

Propriétaire :
Commune de Le Teil

Tableau des points			
MAT	X	Y	Nature
18	1833097.12	4150580.97	angle pilier
30	1833111.47	4150571.94	marque peinture matérialisée le 6 avril 2023
58	1833120.92	4150583.00	angle mur
73	1833118.60	4150566.99	marque peinture matérialisée le 6 avril 2023
87	1833121.89	4150569.87	angle bâtiment
91	1833123.97	4150587.68	angle bâtiment
101	1833114.56	4150587.95	angle bâtiment
108	1833115.03	4150569.46	clou d'arpentage matérialisé le 6 avril 2023

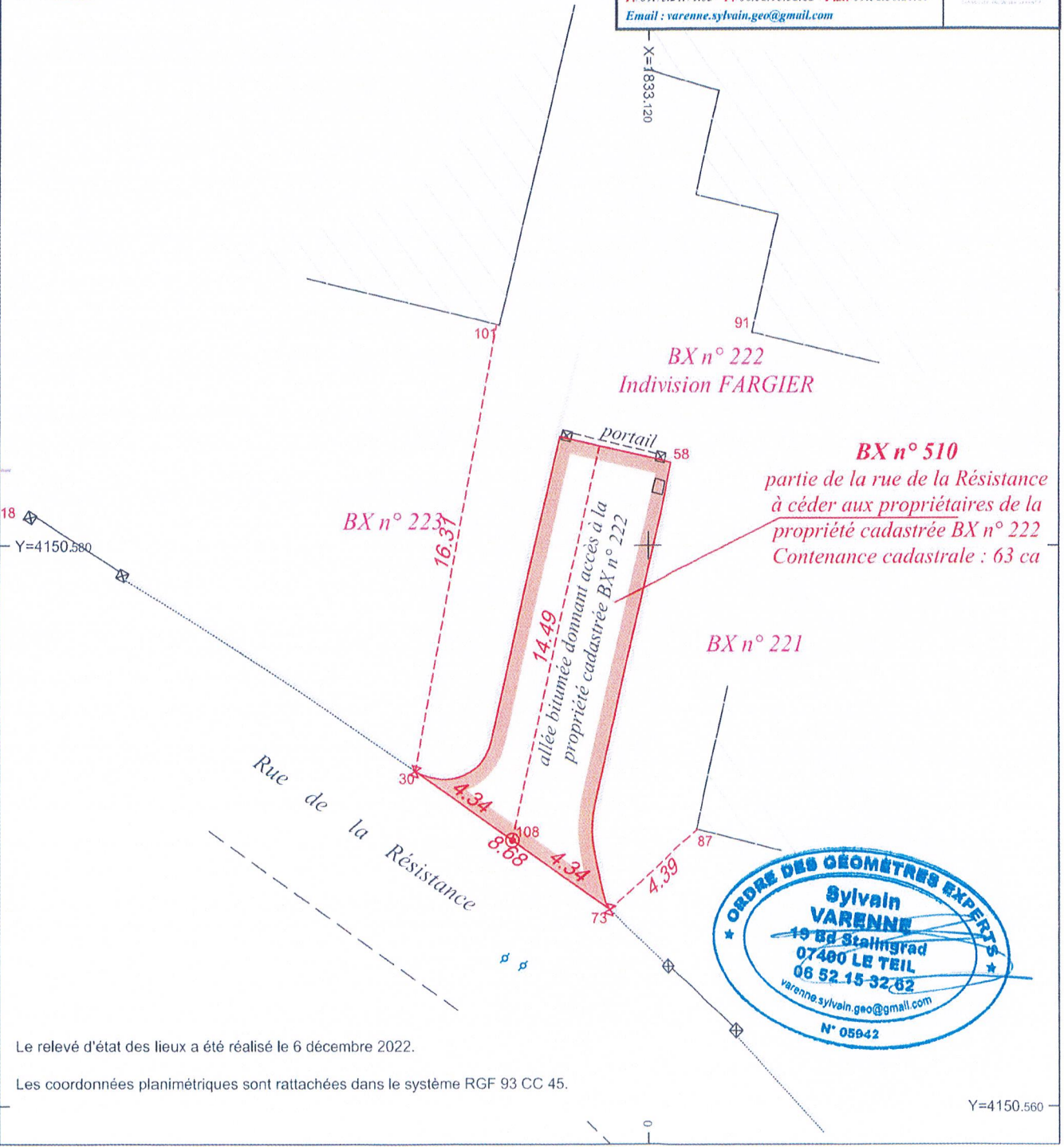


Réf: DOS-2022-141 | Echelle: 1 / 200 | Fait à Le Teil, le 06-12-2022

Sylvain VARENNE Géomètre-Expert
 19 Boulevard Stalingrad - 07400 LE TEIL
 T: 09.73.24.71.03 - P: 06.52.15.32.62 - Fax: 09.58.50.21.69
 Email: varenne.sylvain.geo@gmail.com



Y=4150.600



Le relevé d'état des lieux a été réalisé le 6 décembre 2022.
 Les coordonnées planimétriques sont rattachées dans le système RGF 93 CC 45.

Y=4150.560